

4
Monsieur le Ministre,

Le Président de la République, dans le but de cultiver et d'accroître les rapports de bonne intelligence entre la France et l'Etat de Costarica, m'a donné l'ordre d'accréditer auprès de Votre Excellence un Chargé d'Affaires, en remplacement de M. Fourcade, que l'état de sa santé oblige à revenir dans son pays. Je m'empresse, en conséquence, de vous prévenir que le Gouvernement a fait choix, à cet effet, de M. Léonce Angrand, officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, qui remplira les fonctions de Chargé d'Affaires en même temps que celles de Consul général, et résidera habituellement à Guatemala. Le caractère de cet agent, son zèle et ses qualités personnelles, tout concourt à me persuader qu'il ne négligera rien pour se concilier votre estime et justifier par toute sa conduite la marque de confiance que le Gouvernement se plaît à lui donner. Je prie Votre Excellence de vouloir bien l'accueillir favorablement et de lui faciliter l'accomplissement de la mission politique et commerciale dont il est chargé.

Je saisis avec empressement cette occasion pour Vous exprimer les assurances de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

de Votre Excellence,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

Paris, le 24 Avril 1880.

J. Baroche

à Son Excellence Monsieur le Ministre des Relations Extérieures
de la République de Costa Rica.

LEGATION
et
CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE
dans l'Amérique Centrale

25

C. Oct. 4.
Guatemala le 28 Juillet 1850.

Monsieur le Ministre,

Les dépêches que j'ai reçues de mon
Gouvernement m'informent que l'échange des
ratifications de l'acte d'accession de la
République de Costa-Rica au traité de
commerce et d'amitié entre la France et
Guatemala, ont été échangées à Paris le 8.
Mars dernier.

Les rapports internationaux se trouvant
ainsi établis d'une manière définitive entre
la France et Costa-Rica, je m'empresse,
Monsieur le Ministre, de vous remettre
les lettres de créance qui m'accréditent
auprès de votre Suprême Gouvernement
en qualité de Chargé d'Affaires de la
République Française.

Je regrette sincèrement que les
circonstances ne puissent me permettre
d'aller en personne vous présenter ces
lettres, car j'aurais vivement désiré vous
exprimer verbalement, ainsi qu'à l'Excellentissime
Président de la République de Costa-Rica,

A Monsieur le Ministre des Relations Extérieures de la
République de Costa-Rica
San José.

avec un pli cacheté

mon sincère désir de contribuer pour ma
part, autant qu'il pourra dépendre de moi,
à resserrer de plus en plus les liens
d'amitié qui unissent nos deux Gouvernements.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre, les assurances de la haute
considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très
obéissant serviteur.

Fourcade

~~29/12~~ 15

LEGATION
et
CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE
dans l'Amérique Centrale

Guatemala, 7 septembre 1850.

C. Oct. 22, 11

Monsieur le Ministre,

Mon Gouvernement m'a chargé de faire parvenir officiellement l'acte ci-joint au Sr Alphonse Carit qui doit se trouver aujourd'hui dans la République de Costa-rica. Je vous serais fort reconnaissant, Monsieur le Ministre, de vouloir bien le lui faire remettre par l'autorité locale de sa résidence et de m'en adresser le récépissé s'il est possible de l'obtenir. Dans le cas où le Sr Carit n'habiterait plus Costa-rica, vous auriez la bonté de me renvoyer cette pièce.

Je vous serais également obligé, Monsieur le Ministre, de faire remettre la lettre ci-jointe à M^r Adolphe Marie, citoyen français demeurant à San-José, et de vouloir bien me donner en réponse quelques renseignements sur la position actuelle de ce jeune-homme au sujet duquel sa famille paraît avoir de l'inquiétude.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler Monsieur le Ministre, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très
Obéissant Serviteur,

J. Durand

Monsieur le Ministre
des Relations Extérieures au la République de Costa-rica.

Quatre-vingt-dix, 7, septembre 1870.

142

Monsieur le Ministre,

Le Gouvernement m'a chargé de faire parvenir officiellement à votre
si-joint au 4 Septembre 1870, par la voie la plus sûre, les
propositions de loi. Je vous prie de vouloir bien les faire parvenir par la
même voie, et de m'en adresser la copie à l'adresse ci-dessous.
Celle-ci est la même que celle du 4 Septembre 1870, et vous pouvez
la faire parvenir par la même voie.

Je vous prie également d'adresser, Monsieur le Ministre, de faire
parvenir la lettre ci-jointe à M. Adolphe Moris, et de vouloir bien
demander à son père, et de vouloir bien me donner en réponse
quelques renseignements sur la position actuelle de ce jeune homme.
En attendant, je vous prie de vouloir bien lui adresser la lettre
ci-jointe, et de lui faire savoir que vous en avez connaissance.
Je vous prie de vouloir bien lui adresser la lettre ci-jointe, et de
lui faire savoir que vous en avez connaissance.

Votre très humble et très
dévoté serviteur



Monsieur le Ministre
Monsieur le Ministre
Monsieur le Ministre